

22 octobre 2020

COMITE DE SUIVI DE LA PERFORMANCE DU 20 OCTOBRE

Le 20 octobre, la Secrétaire générale, Marie-Claire Dissler, a présidé une réunion du comité de suivi de la performance pour faire le point sur les sujets budgétaires et européens avec les OS.

Voici les principaux points à retenir :

Budget 2020 :

En raison de la crise sanitaire liée au Covid, le trafic devrait chuter de 60% en 2020 par rapport à 2019. La DGAC a dû emprunter 1250 M€ pour pouvoir boucler son budget et payer ses dépenses qui ont été réduites de 87 M€ (déplacements, annulation nouveau protocole,...).

Budget 2021:

Il prévoit un schéma d'emploi à 0 comprenant : +41 ETP pour les ICNA et -41 à répartir sur tous les autres corps (pour rappel, dans notre ministère, une réduction de 2% des personnels est imposée). L'hypothèse de trafic prise est une baisse de 30% par rapport à 2019. La DGAC va donc devoir encore

emprunter 760 M€ pour combler le déficit des recettes. Les investissements sont maintenus à un haut niveau : 340 M€ d'autorisation d'engagement (AE) pour permettre la modernisation des systèmes de la navigation aérienne.

Par contre, une économie d'environ 8 M€ sera programmée pour le budget fonctionnement qui impactera en autre les missions et la formation.

Et pour les années suivantes ? L'administration a avoué qu'il existe une très forte incertitude quant à la reprise du trafic. L'impact du Covid a évidemment une forte part dans cette incertitude mais également la façon dont les usagers prendront l'avion demain. Il est donc impossible de prévoir à quelle échéance le retour au niveau de trafic de 2019 se fera.

Endettement DGAC:

Après 5 années de forte baisse de l'endettement entre 2015 et 2019 (encours de dette de 667M€ fin 2019), l'endettement grimpe en flèche à cause de la crise Covid. Il devrait atteindre 2,7 milliards d'euros fin 2021 et sans doute 3 milliards fin 2022 (soit 1 fois et demie les recettes annuelles du budget annexe). Le désendettement devrait pouvoir débuter en 2023 si le trafic repart. C'est aujourd'hui le pari que fait la DGAC dans un contexte très incertain.

Plans européens de performance NA:

Un accord vient d'être trouvé entre la Commission européenne et les Etats pour la période RP3 (2020-2024). Un nouveau règlement d'exécution va être pris.

Les plans de performance devront être révisés d'ici fin 2021 pour tenir compte des effets de la crise sanitaire.

Les prestataires de service NA vont pouvoir refacturer aux compagnies la presque totalité de leurs pertes de recettes (redevances) de 2020 et 2021 à compter de 2023 (avec étalement sur 5 à 7 ans). Néanmoins le non perçu de la TAC (Taxe Aviation Civile) n'entre pas dans ce mécanisme.



Ceci est une bonne nouvelle pour les ANSP et pour le budget annexe DGAC. Reste à savoir si le trafic repartira suffisamment pour permettre aux compagnies de supporter les fortes augmentations de redevances associées...

Dans ce contexte difficile, FO a rappelé son attachement à l'unité de la DGAC au sein de la Fonction publique de l'Etat et au budget annexe.

FO a demandé à l'administration un effort de communication sur les questions budgétaires qui sont très anxiogènes pour les personnels.

Vos représentants :

Laurent NOTEBAERT - Dominique THOMAS - Olivier RICHARD - Franck DUPONT

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO! https://fodgac.fr/adherez-a-fo/

